



Commune de Vérines

Vérines, le 2 novembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira :

MARDI 8 NOVEMBRE 2022
À 19 H

Salle du Conseil - Mairie

Rue de la Verrerie

(Ordre du jour ci-après)

La séance est ouverte au public

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Line MÉODE

ORDRE DU JOUR - Conseil municipal du mardi 8 novembre 2022

VIE INSTITUTIONNELLE

1. **POLITIQUE TERRITORIALE D'ÉQUILIBRE DE PEUPLEMENT : AVIS SUR LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL (PPGDIDLS) POUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE** (*Rapporteur : Madame Line MÉODE*)
2. **AFFILIATION DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DE LA GIRONDE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE-MARITIME (CDG17)**
(*Rapporteur : Madame Line MÉODE*)
3. **CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE GÉNÉRALE PROPOSÉE PAR LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE**
(*Rapporteur : Monsieur Serge LÉTARD*)

FINANCES

4. **BUDGET ANNEXE « CLOS MARCHAND » : DÉCISION MODIFICATIVE N°2**
(*Rapporteur : Madame Line MÉODE*)
5. **CONTEXTE DÉFAVORABLE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE : PLAN DE SOBRIÉTÉ ET MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL** (*Rapporteur : Monsieur Serge LÉTARD*)
6. **EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL** (*Rapporteur : Monsieur Serge LÉTARD*)

URBANISME – ENVIRONNEMENT

7. **CRÉATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE SAINT-MÉDARD D'AUNIS : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL** (*Rapporteur : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX*)
8. **ACQUISITION DES PARCELLES A2023 ET A2025 À L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE** (*Rapporteur : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX*)
9. **ACQUISITION DE LA PARCELLE A2011 À L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA COMMUNE** (*Rapporteur : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX*)
10. **TRANSFERT EN PROPRIÉTÉ DES VOIES COMMUNALES N°VU 121, VU 122, VU 123 ET VU 126 DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**
(*Rapporteur : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX*)
11. **CONVENTION PRÉALABLE POUR L'INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DES VOIES, DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT « LE CLOS DE SAINT-HILAIRE » ENTRE LA COMMUNE DE VÉRINES ET LE LOTISSEUR**
(*Rapporteur : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX*)

RESSOURCES HUMAINES

12. **ADHÉSION À LA MISSION DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME (CDG 17)** (*Rapporteur : Madame Laetitia KREUTZER*)

QUESTIONS DIVERSES